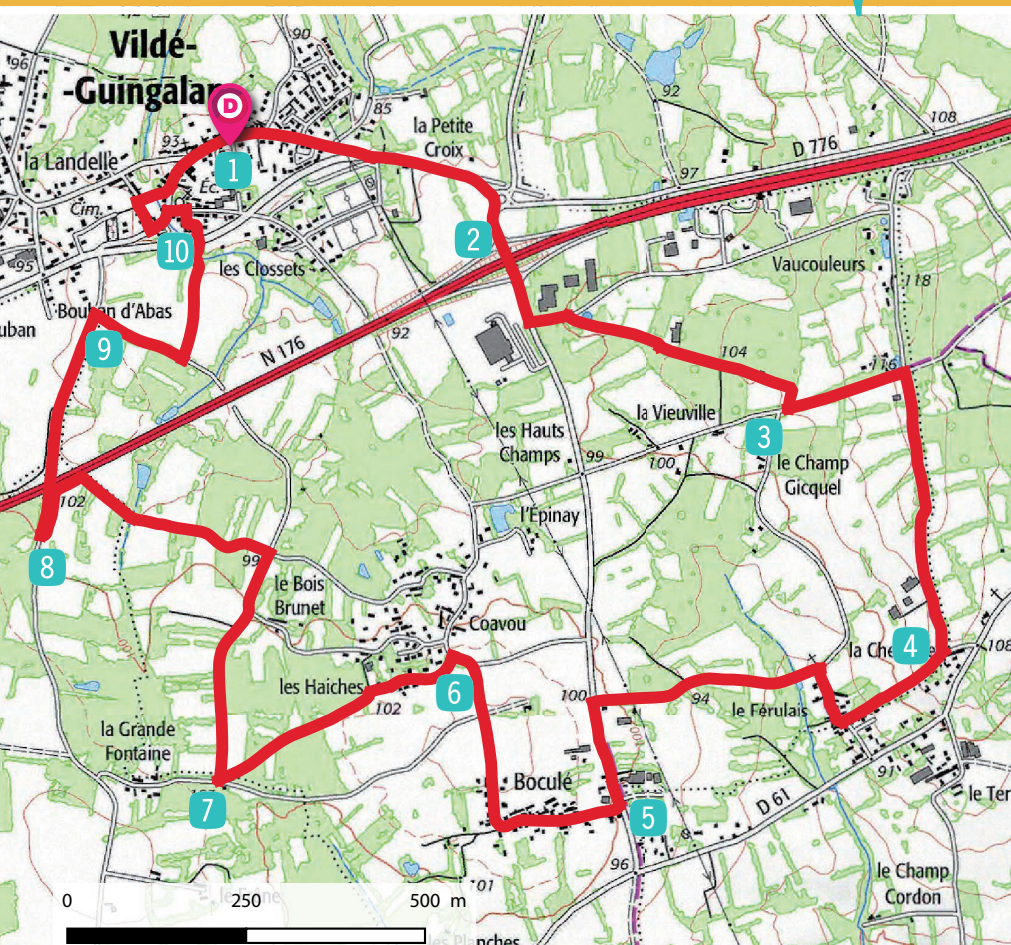


Par la Férolais, Boculé et les Haïches, venez prendre un bol d'air frais et apprécier le patrimoine pittoresque de ces villages. Ne manquez pas en fin de parcours le lavoir dans le bourg.



9,6 km 2h30



D **Départ :**
Parking de la Mairie

Coordonnées GPS Départ
48°26'21.3"N 2°09'21.7"W



- 1 Laissez la mairie derrière vous, prenez à droite pour passer devant la boulangerie.
- 2 Au bout de la route, arrivé à la D 776, prenez à gauche jusqu'au rond-point. Prenez à droite puis traversez la 2x2 voies. Après le pont, virez à gauche direction Vaucouleurs. Faites 50 m puis prenez à droite juste avant la cuve béton. Faites 100 m et entrez dans le chemin boisé en face.
- 3 En sortant de ce chemin, prenez à gauche jusqu'au carrefour et tournez à droite, vers la Chênaie (600 m). Prenez à droite.
- 4 Passez la barrière en bois et descendez le chemin creux. Vous êtes au village de la Férolais. A la route, prenez à droite, faites 100 m et à la Croix en pierre, empruntez le chemin sur la gauche. Au bout, tournez à gauche (partie route). Vous entrez dans le village de Boculé.
- 5 Après 200 m de route, prenez à droite au puit et à la Croix en pierre (300 m). Vous observez deux puits sur votre droite, puis prenez à droite. Continuez tout droit, prenez pas la deuxième à gauche.
- 6 Au niveau de la Croix, prenez la direction les Haïches (prendre l'impasse). Faites 100 m de route, puis continuez tout droit vers le chemin de terre. Bifurquez légèrement à gauche, et continuez tout droit. Vous êtes au lieu-dit Le Fros.
- 7 À la fin du chemin, prenez à droite (300 m) et prenez la 1ère légèrement à gauche, au village Bois-Brunet. Après 100 m et prenez à gauche sur le chemin de terre (juste avant l'impasse qui est en face).
- 8 Au bout du chemin, prenez la route sur la droite et traversez la 2x2 voies. Continuez sur 400 m. Vous arrivez au lieu-dit Bouban.
- 9 Prenez à droite (200 m), tournez à gauche ruelle du Rougeret. Traversez la D 776. Prenez la ruelle en face jusqu'à l'église.
- 10 Tournez à gauche vers le lavoir à côté de l'ancien Presbytère. A l'angle de la Commanderie, prenez à droite la rue de l'Orme (100 m), tournez à droite, Venelle du Puits, vous êtes de retour à la Mairie.

LE LAVOIR, UN LIEU DE TRAVAIL

La « buée » désignait la lessive et était généralement effectuée le lundi. En toutes saisons, une lavandière devait d'abord apporter le linge au bord du lavoir public. À genoux sur une pierre plate ou sur le bord incliné du lavoir, elle jetait le linge dans l'eau, le frottait avec la cendre, le rinçait et le tordait en le pliant plusieurs fois. Elles y commençaient autant qu'elles battaient le linge. C'est aussi là que se faisait la réputation des gens !

